



**Le guide
du slashing**

**Orchestrer toutes ses vies
professionnelles pour
s'épanouir au quotidien**



Le slashing est une nouvelle façon de travailler qui consiste à cumuler plusieurs emplois et/ou activités dans des entreprises différentes. Zoom sur cette pratique qui séduit de plus en plus de personnes...

Intro

L'objectif principal des "slasheurs" est de vivre de multiples vies professionnelles. Ils construisent leurs idées de métiers comme des vêtements sur mesure : avec la volonté qu'ils leur conviennent le mieux possible !

L'INSEE* estime qu'en fin 2018, plus de 2,1 millions de personnes ont exercé simultanément plusieurs emplois en France. Ce chiffre est bien sûr à modérer puisqu'il comprend les hommes et femmes qui cumulent 2 jobs par nécessité ainsi que ceux qui le font par choix. 2/3 de ces personnes sont des femmes.

Elles sont d'ailleurs majoritaires dans tous secteurs d'activité confondus.

Vous aussi, vous souhaitez répondre à l'appel du slashing et de ses nuances professionnelles diverses ?

Oubliez l'ennui ! Pensez "out of the box" avec un métier slasheur, 100% sur mesure.

Comment se lancer ? Comment faire si vous êtes déjà salarié ou entrepreneur ? U-Raise vous décrypte tout du slashing pour répondre à toutes vos questions sur cet univers professionnel unique.

Qu'est-ce que le slashing ?

Le slashing ne s'exerce pas sous contrainte financière, c'est avant tout un choix, notamment de mode de vie pour du « sur mesure ».

Les personnes dites slasheuses portent alors de multiples casquettes en ayant plusieurs emplois. D'ailleurs, ce sont fréquemment des individus « multipotentiels », c'est-à-dire qu'ils ont la capacité d'être dotés de compétences dans différents domaines professionnels.

Aussi, la facilité de création et développement du freelancing et du statut de micro-entrepreneur prennent souvent leurs racines dans cette même optique : s'épanouir de son activité professionnelle et assouvir une quête de sens.

Pour plus de précisions sur les enjeux de la vie de slasheur, nous vous invitons à consulter notre article [Slashing : pour une vie pro-sur-mesure !](#)

“ Les personnes dites slasheuses sont fréquemment des individus « multipotentiels », c'est-à-dire qu'ils ont la capacité d'être dotés de compétences dans différents domaines professionnels. ”

Comment slasher ?

Le monde du travail évolue vite, la digitalisation, le nomadisme professionnel, les multiples activités... Les codes traditionnels se modifient en profondeur et la tendance du slashing se développe...

Vous aimez votre job actuel, mais vous êtes tenté par une autre profession qui n'est pas en lien avec la première ? Peut-être êtes-vous un slasheur en devenir !

Notre équipe vous partage 7 grandes étapes pour slasher et donner une nouvelle impulsion à votre vie pro !

Le saviez-vous ?

Les actifs de la génération Y et Z, plus connectés et à l'aise avec les activités multitâches, sont dotés de tous les outils pour s'adapter. D'ailleurs, 64 % des 18-24 ans voient le slashing comme la norme dans ces prochaines années.



01

SE FIXER UN OU DES OBJECTIF(S)

...Et s'y tenir ! Avancer sans autodiscipline ni plan, c'est moins évident : on s'éparpille, c'est un peu fouillis... Comme pour une carte au trésor, décidez de votre cap pour au moins avancer dans la bonne direction !

Avant toute chose, définissez la raison qui vous pousse à vous essayer au slashing.

Est-ce l'appel de la liberté ? Votre curiosité en est-elle à l'origine ?

Voulez-vous pratiquer une passion ? Une fois ces fondations posées, établissez vos objectifs afin de vous mettre en mouvement avec un intérêt et une motivation durables.

En effet, ce mode de vie professionnelle peut s'embraser aussi vite qu'il peut s'éteindre si vous n'avez de motif pour tenir dans le temps. Fixez-vous des étapes avec des échéances !

Transformez vos souhaits professionnels en un plan concret pour en faire votre réalité !

N'oubliez jamais votre principal objectif de vue, même si vous êtes concentré(e) sur une petite étape de votre projet pour le moment.



02

CONNAÎTRE SES TALENTS

Que ce soit un talent naturel, une zone de génie, une passion ou un centre d'intérêt... Mettez sur vos ressources ! Mettez à profit ce qui vous fait vibrer, ce que vous aimez réaliser, ce que vous êtes doué(e) ou rapide à faire, ...

En vous appuyant sur vos atouts, vous gagnerez du temps et de l'énergie, ce qui optimisera la réussite de votre vie de slasheur(euse) épanoui(e) !



03

TROUVER SON OU SES IDÉE(S)

Pour ajouter une nouvelle corde à votre arc professionnel, vous serez sûrement conseillé(e) sur le fait que « vous pouvez choisir n'importe quelle activité ».

Nous préférons apporter une nuance ici.

Votre activité peut être de nature commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou libérale. Peu importe son type, elle doit répondre au besoin du marché et d'une cible clientèle. Comme le fait déjà votre activité principale, qu'elle soit salariée ou indépendante, chaque entreprise existe pour apporter une solution à un problème.

En gardant cela en tête, vous augmentez alors les chances de succès et de pérennisation de votre nouvelle activité !

Pour vous donner du baume au cœur, préférez d'autant plus un travail que vous avez envie de découvrir ou une passion depuis toujours. Explorez ce qui se cache au fond de vous !



04

S'ORGANISER

Afin de pouvoir cumuler plus de deux activités, appuyez-vous sur des outils qui vous permettent de centraliser toutes vos données et éléments au même endroit.

À ce sujet, nous vous conseillons [10 outils pratiques d'organisation !](#)

Ces derniers doivent vous offrir plus de facilité et de fluidité au quotidien. Ils vous apportent un soutien dans votre capacité à jongler d'une activité à l'autre et pour respecter les délais de chacune.

De même, fixez clairement vos tarifs par métier de façon juste selon leur valeur ajoutée et vos compétences. Ainsi, pour vos clients comme pour vous, c'est clair et limpide.

Rappel : l'objectif est votre épanouissement, alors liez plaisir professionnel et rentabilité à la fois !

05

TROUVER LE FIL CONDUCTEUR

Afin que vos potentiels clients puissent rapidement saisir ce que vous faites et ce que vous proposez, trouvez l'ingrédient liant de vos différentes activités !

Par exemple :

- Chef de cuisine / architecte peut se caractériser par sa rigueur et sa créativité, à la fois dans ses dressages d'assiette que dans la conception de bâtiments fonctionnels et esthétiques !
- Enseignant et coach sportif : Bien que ces deux métiers soient très différents, ils ont en commun le fait qu'ils travaillent tous les deux avec des élèves ou des athlètes pour les aider à atteindre leur plein potentiel.

Maintenant, c'est à vous de jouer !





06

SORTIR DES SENTIERS BATTUS

Votre métier évolue aussi selon la direction que vous lui donnez. Chaque projet vous procure son lot de découvertes et d'apprentissages (et de lignes sur votre CV !).

Faites-vous confiance pour suivre vos envies et ainsi, à travers de nouvelles opportunités, vous découvrir davantage.

En traçant votre propre chemin professionnel, vous provoquerez des expériences et des rencontres qui vous apporteront sans doute des connaissances et un savoir-faire inédit.



07

RÉSEAUTER

Le slashing requiert de connecter avec les autres, le relationnel en représente une part importante. Acceptez alors de tomber les masques. Dévoilez-vous en tant que personnalité, mais également sur ce que vous proposez comme produits ou services. Ouvrez le champ des possibles dans votre tête, chaque individu est un potentiel client ! Mais il peut aussi devenir un allié, un futur collaborateur, un associé ou toute personne pouvant vous apporter son aide (et inversement ☺). Le networking est votre ami, alors profitez-en !

Jetez un œil à notre article sur le sujet pour mieux vous préparer : [Idées reçues et conseils pour réseauter facilement](#)

Slashing, la réalité à connaître

Être slasheur comporte des avantages majeurs, mais aussi des obligations.

Vous pouvez exercer en slashant sous différents statuts comme la microentreprise et le portage salarial par exemple.

Si vous êtes salarié

En devenant slasheur(euse), vous représentez une vraie mine d'infos pour votre employeur ! Vos pensées et idées sont moins cadrées, plus créatives. Vous gagnez en adaptabilité et agilité.

Vous pouvez bien sûr cumuler les temps de travail pour plusieurs employeurs, à condition que vous respectiez la durée maximale légale du travail !

Elle s'établit à 10h par jour et 48 heures hebdomadaires actuellement (44h en moyenne sur 12 semaines consécutives).

Du point de vue juridique, en ayant le statut de salarié(e), vous avez le devoir de loyauté envers votre employeur. Cela signifie que votre activité ne doit pas être concurrente à votre emploi. Dans certains cas, il faut prévenir votre employeur et obtenir son accord. D'ailleurs, faites attention à vérifier si votre contrat comporte une clause de non-concurrence ou une clause d'exclusivité. Pensez également à consulter la convention collective de votre emploi salarié et à respecter les règles générales



d'éthique. De même, par code de déontologie, certains métiers vous interdisent de cumuler une deuxième activité professionnelle. Vous trouverez les professions réglementées sur le site de l'URSSAF.

Comme beaucoup d'éléments juridiques en France, il demeure certaines dérogations concernant la restriction du cumul d'emploi dans les domaines suivants :

- Travaux d'ordre scientifique, littéraire ou artistique et concours apportés aux œuvres d'intérêt général.
- Tâches ménagères de peu d'importance effectuées chez des particuliers pour des besoins personnels.
- Travaux d'extrême urgence dont l'exécution immédiate est nécessaire pour prévenir des accidents imminents ou organiser des mesures de sauvetage.
- Missions réalisées pour son propre compte ou à titre gratuit sous forme d'une entraide bénévole.

Attention au statut de fonctionnaire qui dépend d'un cadre encore plus réglementé et strict sur ce point.

Si vous êtes non-salarié

Que vous soyez indépendant, en société ou en micro entreprise, vous surfez sur encore plus de libertés en simultanément !

Le cumul d'activités est également possible si vous êtes retraité(e) ou étudiant(e).

Comment se déroule le cumul d'emplois ?

Il existe plusieurs points sur lesquels vous devez rester vigilant(e), les voici !

Sur le plan juridique

Vous devez déclarer toutes vos activités lors de la déclaration de revenus : salaires, BIC et BNC, selon la nature de vos activités.

Pour rappel :

- BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux) : achats et ventes (marchandises), fourniture de logement et nourriture, prestations de services commerciales et artisanales.
- BNC (Bénéfices Non Commerciaux) : profession libérale, officier et autre activité n'ayant pas été citée.

Au niveau social

Si vous êtes assuré(e), vous cotisez pour la maladie, la retraite, la maternité ou la prévoyance. Quand vous êtes à la fois salarié et indépendant, vous êtes affilié(e) à plusieurs régimes sociaux : Le Régime des Salariés (régime général de la sécurité sociale) et la Sécurité sociale des indépendants (ex-RSI).

En tant que micro-entrepreneur, il faut bien atteindre un certain seuil de chiffre d'affaires pour cotiser un trimestre de retraite.



U-Raise, votre nouvelle définition du travail

Parce que nous pensons que chaque personne doit avoir le pouvoir d'agir à tout moment sur sa carrière, nous avons créé un accompagnement en ligne hybride, combinant bilan de compétences, coaching, et formations pour accompagner tous les besoins et aspirations professionnelles.

Vous n'avez pas encore rejoint U-Raise et désirez écrire votre nouvelle définition du travail ? [Contactez-nous!](#)

